



Beaucoup de communications circulent aujourd'hui (tracts, mail..) au sujet du dossier Confédéral auprès de l'ensemble des salariés.

Pour le moment l'**UNSA** a volontairement choisi de ne pas s'exprimer de manière précipitée.

La première étape était de prendre rendez-vous auprès de nos Dirigeants afin d'échanger sur l'évolution du dossier et obtenir les nouveaux statuts de la Confédération.

Si nous avons obtenu le rendez-vous la semaine dernière (dont nous vous avons transmis un compte rendu), nous étions jusqu'à hier dans l'attente des statuts. Au final, nous les avons obtenus par le biais d'une demande officielle auprès de la Confédération hier après midi, étant toujours dans l'attente d'une transmission de la part de notre propre direction...

Certains auraient-ils plus intérêt à nous présenter leur interprétation des modifications statutaires plutôt que de nous laisser le soin de les analyser ?

Nous avons donc procédé à une comparaison des statuts de février 2011 à ceux d'octobre 2015.

Maintenant il nous manque encore le Règlement Intérieur de la Confédération. Nous avons fait une demande officielle auprès de celle-ci pour qu'elle nous transmette ce document.

Au delà donc des différentes communications (Direction, OS, Collectif) l'**UNSA** veut uniquement se baser sur du factuel, en vue d'une communication honnête envers l'ensemble des salariés.

Il ne sert à rien de créer de l'inquiétude; soyons pragmatiques avant tout.

Pour l'**UNSA**, les priorités de ce dossier demeurent l'emploi sur nos territoires, les conditions de travail, le maintien et le développement du Groupe au sein du Crédit Mutuel.

Une nouvelle rencontre avec la Direction est prévue cette semaine, nous reviendrons vers vous.

Sachons raison garder.